

23^{èmes} JOURNÉES INTERNATIONALES SAINT FRANÇOIS DE SALES

LOURDES
30 JANVIER / 1^{er} FÉVRIER 2019

Métiers de presse et convictions spirituelles

Les 23^{èmes} Journées Internationales Saint François de Sales sont proposées aux professionnels et aux observateurs des médias – catholiques ou non – français ou étrangers. Elles sont co-organisées par la Fédération des Médias Catholiques (FMC) et le Secretaria pro Communicatione auprès du Saint-Siège. Après quatre années à Thonon-les-Bains (1995-1999) puis dix-sept années à Annecy (2001-2017), dans le berceau de saint François de Sales, patron des journalistes, elles se déroulent pour la deuxième fois à Lourdes. Sous le regard de Marie et de sainte Bernadette, nous pourrions – sur le thème « **Journalisme et convictions** » – donner un sens concret à l'exhortation du pape François : « *Que la communication, sous toutes ses formes, soit effectivement constructive, au service de la vérité* » (Journées des Communication sociales 2017).

COMMENT PARTICIPER AUX JOURNÉES 2019 ?

La 23^{ème} édition des Journées Internationales Saint François de Sales se tiendra du mercredi 30 janvier en fin de matinée au vendredi 1^{er} février en milieu d'après-midi, mais il est possible de n'en suivre qu'une partie (voir plus loin).

La réforme sur la formation permanente des salariés ne permet plus désormais d'imputer les Journées sur le budget formation pris en charge par les Opca auxquels les entreprises sont affiliées et cotisent.

Il existe donc seulement deux possibilités d'inscription : l'inscription **individuelle** et l'inscription **prise en charge** par l'entreprise, le mouvement ou le service.

Chacune correspond à un schéma et à un tarif particulier, mais la possibilité de suivre l'ensemble des travaux est ouverte dans les mêmes conditions.

Les frais annexes (logement et restauration) sont les mêmes, quelle que soit la catégorie d'inscription retenue.

L'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Elle est ouverte aux particuliers qui prennent **eux-mêmes** à leur charge leurs frais de participation aux Journées et **ne se font donc pas rembourser** : bénévoles des diocèses et/ou des bulletins paroissiaux, des mouvements et services, observateurs des médias, chercheurs, étudiants, etc.

La facture est **obligatoirement** établie au nom de la personne inscrite et lui est adressée à l'adresse qu'il indiquera sur son bulletin d'inscription.

Le tarif en inscription individuelle est fixé à 140 € par personne pour les trois jours (hors frais de logement et de repas).

Sur demande expresse adressée par mail

au trésorier [captier@otrement.eu] avant le 16 décembre, un prix spécial peut être accordé aux étudiants, personnes en recherche d'emploi ou autres, ou aux personnes qui ne participeraient qu'à une partie des Journées.

L'INSCRIPTION PAYÉE PAR L'ENTREPRISE OU LE SERVICE

Il est possible de s'inscrire « professionnellement », c'est-à-dire par l'intermédiaire de son média quel qu'il soit, de son mouvement ou de son service.

La facture sera alors adressée à ce dernier mais les réservations pour le logement et les repas seront faites, bien entendu, au nom de la personne inscrite.

Après le 1^{er} janvier 2019, compte tenu des accords avantageux que nous avons avec les prestataires locaux, nous ne pouvons pas accepter de modification pratique sur les chambres ou les repas.

Toutefois si, pour une raison de force majeure, une personne inscrite ne pouvait pas se rendre à Lourdes, elle pourrait être remplacée sans frais et à prestations égales par une autre personne de son choix, et ce à condition que nous en soyons informés au moins 72 h avant le début des Journées.

Afin de faciliter la participation du plus grand nombre, le bureau de la Fédération des Médias Catholiques a décidé, pour compenser l'absence de possibilité d'inscription en formation permanente, d'appliquer un **tarif dégressif pour des inscriptions groupées** facturées à la même entité.

Ainsi, un éditeur qui a plusieurs titres recevra une seule facture au nom de l'éditeur et non une facture par titre, ce qui lui permet

de bénéficier d'un tarif plus avantageux. N'hésitez pas à nous consulter.

Pour une à quatre inscriptions payées par l'entreprise, le mouvement ou le service, le tarif est de 330 € par personne.

À partir de cinq et jusqu'à neuf inscriptions, il est de 270 € par personne.

À partir de dix inscriptions **envoyées en même temps**, il passe à 220 €.

Attention ! Il est impératif que les inscriptions soient transmises en même temps pour bénéficier de ces tarifs réduits.

Une facture détaillée par participant sera envoyée, ainsi qu'un récapitulatif pour l'ensemble des inscriptions.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur l'adresse :

evenement.otrement.info

À défaut, vous pouvez également remplir la fiche se trouvant à la fin de ce dossier et l'envoyer par courrier postal ou par mail à l'adresse indiquée. Vous pouvez joindre votre règlement ou payer sur facture. Pas de paiement possible en ligne. **Seul le paiement vaut confirmation de l'inscription.**

Dans tous les cas, sous dix jours, vous recevrez un mail avec toutes les indications nécessaires à votre participation. Surveillez vos boîtes et notamment les « spams ».

PROGRAMME ET ASPECTS PRATIQUES

Vous trouverez ici toutes les informations sur le logement et la restauration. Le programme détaillé des travaux est mis à jour régulièrement sur **medias-catholiques.fr** et nous vous invitons à le consulter.

Anne-Marie Besançon

Assistante du Président
Fédération des Médias Catholiques

01 74 31 68 98

anne-marie.besancon@bayard-presse.com

Williams Captier

Trésorier de la Fédération des Médias Catholiques
chargé de la logistique des Journées

06 85 04 90 11

captier@otrement.eu

François Ernenwein

Coordonnateur du programme
des Journées Internationales Saint François de Sales

01 74 31 66 50

francois.ernenwein@bayard-presse.com

Rovaniaina Malalantsoa

Chargé de mission
SAS Ôtremont (Département « Événementiel »)

04 73 14 55 79

otrement@otrement.eu

23^{èmes} JOURNÉES INTERNATIONALES SAINT FRANÇOIS DE SALES

LOURDES
30 JANVIER / 1^{er} FÉVRIER 2019

**RENCONTRES, LOGEMENT, RESTAURATION :
CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE VOUS INSCRIRE**

Les Journées François de Sales sont co-organisées par la Fédération des Médias Catholiques et le Secrétariat à la Communication du Saint-Siège, avec le concours de partenaires locaux. Le nombre de participants est limité par les capacités matérielles d'accueil. Seules les premières inscriptions seront prises en considération. **Une inscription est confirmée par le règlement de la facture correspondant.** Compte tenu des accords passés avec nos prestataires, nous sommes au regret de vous indiquer que **les modifications ou annulations (totales ou partielles) intervenant après le 1^{er} janvier 2019 ne pourront donner lieu à aucun remboursement.**

LES RENCONTRES

Les séances plénières se déroulent dans l'**Hémicycle** où se réunit, deux fois par an, l'Assemblée des Évêques de France. Les ateliers se tiendront dans des salles environnantes qui seront fléchées. Dans le grand

hall, une table de presse sera à votre disposition, avec revues et journaux gratuits. On y trouvera également un vestiaire, la banque « accueil-information » et c'est là que se prendront les pauses-café.

LE LOGEMENT

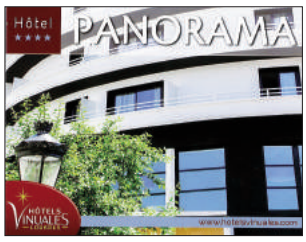
Nous avons réservé des chambres dans deux hôtels *** et **** mitoyens, à proximité immédiate de la porte Saint-Joseph (accès principal aux sanctuaires). Si vous souhaitez savoir où il reste des disponibilités, appelez le **06 85 04 90 11** (ou SMS) entre 10 h et 17 h. Les prix et l'emplacement des hôtels sont indiqués ci-dessous. Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez réserver votre hôtel **impérativement auprès de la FMC**. Ces prix couvrent la chambre, le petit déjeuner buffet et la taxe de séjour. Les extras éventuels sont à régler sur place. Nous pouvons également vous réserver une chambre (avec douche et toilettes privatives) à la Cité

Saint-Pierre du Secours Catholique. La participation aux frais (nuit + petit déjeuner) sera intégralement reversée à l'association caritative (**35 €/nuit** en chambre individuelle). La Cité Saint-Pierre est située à une quinzaine de minutes de marche des sanctuaires. Elle sera toutefois desservie par des navettes en autocar ou minibus, matin et soir, ainsi qu'à l'arrivée des principaux avions et trains.

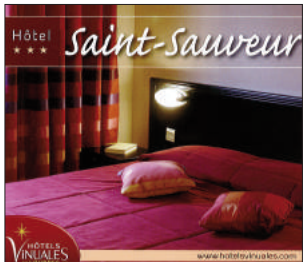
LA RESTAURATION

Les repas participent à la convivialité et permettent les échanges. Les déjeuners des mercredi, jeudi et vendredi seront pris de façon classique. Les dîners du mercredi et du jeudi seront servis sous forme de buffet (froid et chaud) debout, pour permettre les contacts entre participants. Il est indispensable de s'inscrire aux repas en même temps qu'aux Journées, car aucune inscription de dernière minute ne pourrait être acceptée sur place.

EMPLACEMENT DES DIFFÉRENTS POINTS DE RENCONTRE



HÔTEL PANORAMA ***
11-13 RUE SAINTE-MARIE
CHAMBRE 1 PERS. 110 €
CHAMBRE 2 PERS. 130 € LA CHAMBRE
CHAMBRE À PARTAGER : 65 € / PERS.
Petit déjeuner buffet inclus



HÔTEL SAINT-SAUVEUR ***
9 RUE SAINTE-MARIE
CHAMBRE 1 PERS. 80 €
CHAMBRE 2 PERS. 100 € LA CHAMBRE
CHAMBRE À PARTAGER : 50 € / PERS.
Petit déjeuner buffet inclus



23^{èmes} JOURNÉES INTERNATIONALES SAINT FRANÇOIS DE SALES

LOURDES 30 JANVIER / 1^{er} FÉVRIER 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter lisiblement et à envoyer **avant le mercredi 16 janvier**

Adresse mail : captier@otrement.eu

Adresse postale : Journées François de Sales - FMC • c/o SAS Ôtrement

37 rue Montlosier • 63000 CLERMONT FERRAND

Renseignements : 01 74 31 68 98 ou 06 85 04 90 11

Civilité * : Nom * : Prénom * :

Adresse :

E-mail (lisible) :

Tél. mobile ou fixe : Fonction * :

Média ou service * :

SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR VOTRE MÉDIA OU SERVICE, PRÉCISEZ ICI À QUI ENVOYER LA FACTURE :

Nom : A l'attention de :

Adresse :

E-mail : Tél. :

CALCULEZ VOUS-MÊME LE MONTANT DE VOTRE INSCRIPTION :

	Prix	Nombre	A payer
☒ Inscription à titre individuel non prise en charge par votre média	140 €		
☒ Inscription prise en charge par votre média ou service	Voir notice		
■ LOGEMENT			
☐ Chambre 1 pers. ☐ Chambre 2 pers. ☐ Chambre à partager avec une autre pers. [nom :]			
Logement choisi : 	☐ Nuit du mercredi 30 au jeudi 31 janvier	Prix selon logement choisi	
	☐ Nuit du jeudi 31 janvier au vendredi 1er février	Se reporter à la notice	
	☐ Nuit du vendredi 1er au samedi 2 février		
■ REPAS			
☐ Déjeuner du mercredi 30 janvier (11 h 45)	36 €		
☐ Dîner-buffet debout du mercredi 30 janvier (21 h)	36 €		
☐ Déjeuner du jeudi 31 janvier (13 h)	36 €		
☐ Dîner-buffet debout du jeudi 31 janvier (21 h)	36 €		
☐ Déjeuner du vendredi 1er février (13 h 45)	36 €		

Langue(s) parlée(s) : Langue(s) comprise(s) : **■ MONTANT DE VOTRE INSCRIPTION**

Mode de transport : ☐ AVION ☐ TRAIN ☐ VOITURE Jour et heure d'arrivée : Jour et heure de départ :

Pour tout paiement par chèque établi sur une banque hors zone euro, veuillez ajouter une somme forfaitaire de 50 € pour les frais bancaires.

Pour les paiements par virement bancaire, veuillez utiliser exclusivement le compte suivant (**Attention ! Nouvelles références !**) :

Fédération des Médias Catholiques – Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, Agence de Clermont-Ferrand Les Carmes

IBAN : FR76 1680 7003 1200 8219 4732 268 — BIC : CCBPFRPPGRE / Les éventuels frais de virement sont à la charge de l'émetteur.

Afin que toute personne intéressée puisse participer à la rencontre, un tarif particulier (pour les frais d'inscription uniquement) peut être accordé à titre dérogatoire aux étudiants, personnes en recherche d'emploi ou qui ne suivraient pas l'intégralité des Journées.

En faire la demande justifiée par mail au trésorier : captier@otrement.eu dans les meilleurs délais et avant le 16 décembre 2018 impérativement.